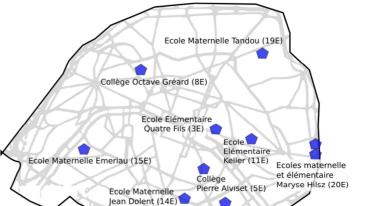


Transformer 10 cours d'établissements scolaires parisiens en espaces de proximité adaptés au changement climatique



La Ville de Paris, dans le cadre de sa **Stratégie de Résilience** (adoptée au Conseil de Paris en 2017), souhaite adapter les cours de récréation afin de **répondre aux défis climatiques et sociaux du XXIème siècle.** En effet, les vagues de chaleurs à Paris vont augmenter en fréquence, en durée et en intensité dans les prochaines décennies. Les cours des établissements scolaires ont donc vocation à devenir des Oasis, espaces plus agréables à vivre au quotidien, rafraichis, végétalisés et mieux partagés.

Le projet Oasis a été sélectionné en octobre 2018 dans le cadre de **l'appel à projets « Actions Innovatrices Urbaines »** (initiative de l'Union Européenne financée par le Fonds Européen de Développement Régional-FEDER), afin de travailler au plus près des communautés éducatives et d'inventer les cours d'écoles et de collèges de demain.



Ecole Elémentaire Jeanne d'Arc (13E

LES DIX ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS PAR LE PROJET

Dix établissements scolaires parisiens ont été sélectionnés pour participer à ce projet Oasis FEDER entre 2019 à 2021. Il constitue une opportunité d'engager les élèves, les équipes pédagogiques et le quartier dans une démarche active en faveur du climat, du renouvellement des usages et des pratiques au sein des cours de récréation des écoles et collèges à Paris.

Ce projet est financé et mis en œuvre par :























Plusieurs partenaires sont réunis autour de la Ville de Paris pour mener à bien ce projet :

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris (CAUE 75)
- La Fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement

- Le Laboratoire Interdisciplinaire des Énergies Demain (LIED), rattaché à l'Université Paris VII Diderot et à l'ESIEE Paris, École de l'innovation technologique de de la chambre de commerce et d'industrie de Paris
- Le Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques de Sciences Po (LIEPP)
- Météo-France

Ces partenaires seront chargés de former et sensibiliser les équipes pédagogiques aux enjeux des cours « oasis », d'animer des ateliers auprès des enfants, d'accompagner la co-conception des espaces, de mesurer et d'évaluer les résultats, de mobiliser les acteurs locaux...



© CAUE de Paris

LE PROIFT

UNE NOUVELLE METHODE DE RENOVATION DES COURS

Les cours transformées proposeront notamment des sols perméables et clairs, davantage de végétation, des points d'eau, des jeux inventifs et adaptés aux besoins, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace.

Les chantiers auront lieu après une phase de co-conception de la nouvelle cour réalisée avec les élèves et les adultes de l'établissement scolaire, afin de partir des usages existants et de construire le projet avec les premiers concernés par ces espaces. Cette phase du projet sera notamment accompagnée par le CAUE 75.

L'adaptation des cours mobilisera l'expertise des partenaires et et de la Ville de Paris dans une démarche intégrée permettant d'expérimenter des solutions techniques innovantes: matériaux, mobilier, essences végétales, etc. Des formations seront également proposées aux différents professionnels (communautés éducatives, services techniques) afin de faciliter l'appropriation du projet et d'ancrer dans la durée ces nouveaux modes d'action publique.



DE NOUVEAUX USAGES POUR CES ESPACES

Pensées comme de véritables îlots de fraicheur au cœur des quartiers, ces cours pourront, une fois les travaux réalisés, accueillir un public plus large et devenir des « refuges » pour les personnes vulnérables durant les vagues de chaleur.

Il s'agit ainsi d'adapter chaque cour aux besoins des enfants et de la communauté éducative, tout en favorisant un usage partagé de l'espace, avec le quartier, en dehors des temps éducatifs (scolaires, périscolaires et extrascolaires) selon les dispositions prévues par le code de l'éducation.

La réflexion pour définir ces nouveaux usages sera menée dans le cadre d'assemblées citoyennes avec les acteurs du projet au sein des établissements et les habitants du quartier, et animées par la Ligue de l'Enseignement.



© Ville de Paris –Laurent Bourgogne



© Ville de Paris -Laurent Bourgogne

L'EVALUATION DU PROJET

L'ensemble de la démarche et son impact global (climatique et social) seront évalués :

Par une équipe de chercheurs du LIEPP Sciences Po qui réalisera des observations au long des différentes étapes et des questionnaires auprès des enfants afin de mesurer l'impact social du projet.

Par Météo-France et le laboratoire de recherche LIED afin de considérer les impacts de la nouvelle cour par rapport à la situation initiale du point de vue micro-climatique, à l'aide notamment d'une une station météorologique installée dans la cour et qui collectera des données entre juillet 2019 et octobre 2021.



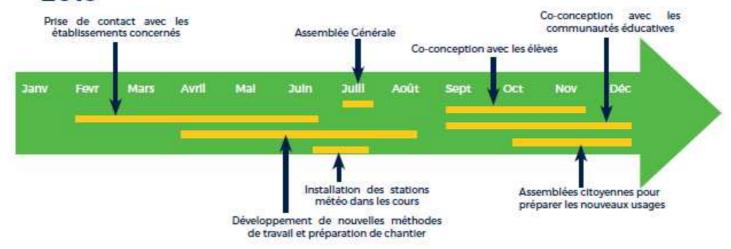
© CAUE de Paris

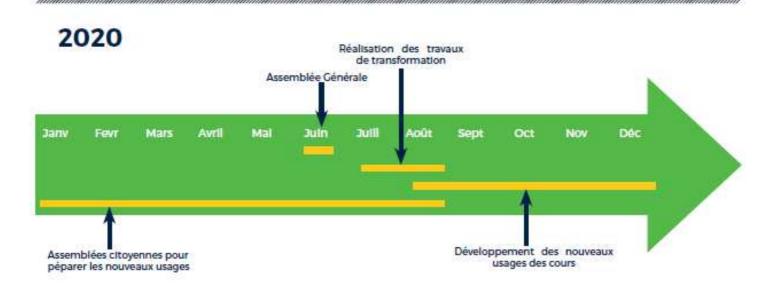
DIFFUSION ET TRANSFERABILITE

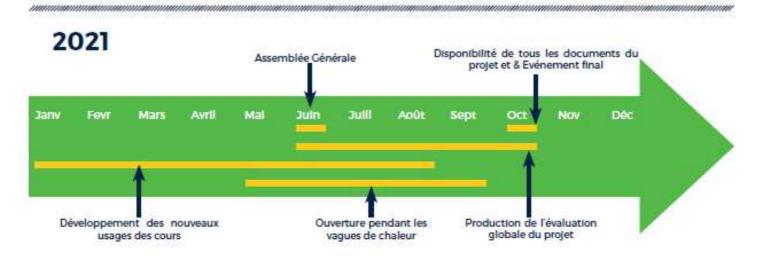
Ce projet a vocation à être partagé avec d'autres collectivités en France, en Europe et dans le monde. Un site Internet dédié ainsi que diverses ressources (matériel pédagogique, photos, guide de solutions techniques, protocole d'évaluation,...) seront disponibles afin de faciliter la diffusion du projet «en pratique». Il s'agit de partager au maximum la méthode et les outils afin de renforcer la capacité d'autres acteurs de transformer et adapter les espaces urbains aux enjeux climatiques et sociaux du XXIème siècle.



2019







Contact:

Raphaëlle THIOLLIER - Cheffe de projet « OASIS »

Mission Résilience - Secrétariat Général

5 rue de Lobau · 75004 Paris

raphaelle.thiollier@paris.fr





